



#NotreAgricultureDemain



ÉDITORIAL L'AGRICULTURE, GRANDE CAUSE RÉGIONALE



La Bourgogne-Franche-Comté est un grand territoire agricole aux productions reconnues dans le monde entier. Le bœuf de Charolles, la volaille de Bresse, les saucisses de Montbéliard et de Morteau, le comté et l'époisses, les vins de Bourgogne et du Jura, pour ne citer que certains produits emblématiques de l'excellence de notre région, sont mis à l'honneur par les plus grands cuisiniers. Des dizaines de labels de qualité reconnaissent d'ailleurs l'excellence de nos productions, de nos terroirs, de nos savoir-faire.

Le maintien et le développement d'une agriculture diversifiée et puissante, profondément ancrée dans nos territoires, est un formidable

atout pour le développement économique et l'attractivité de notre région. C'est aussi un enjeu en termes d'emploi, puisque notre région compte près de 55 000 actifs agricoles : lors de mes déplacements sur le terrain, j'ai bien souvent l'occasion de mesurer la force de leur attachement à leur métier.

La décentralisation des fonds FEADER est une formidable opportunité, mais elle a été incomplète. Avec les présidents de Région, j'ai plaidé pour que les régions puissent choisir l'opérateur de leur choix pour le versement des aides et je regrette n'avoir pas été entendue.

Cependant, avec les moyens et les leviers dont la Région dispose, j'ai souhaité répondre à la crise que connaît le monde agricole en adoptant un plan d'urgence, doté de près de 5 M€ sur 3 ans, pour répondre aux problèmes de trésorerie des agriculteurs, aux côtés de l'État, et pour leur permettre de dégager un revenu suffisant. Plus de 200 audits ont été menés depuis novembre 2016. En parallèle, nous avons engagé plusieurs audits de filière. L'enjeu est d'engager le changement vers la création de davantage de valeur ajoutée, de soutenir les signes de qualité et le bio, d'appuyer la capacité des filières à exporter, d'encourager l'innovation et permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail grâce à une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein de la chaîne qui va du producteur au distributeur.

J'ai également souhaité que la Région prenne en charge les financements que les départements ne pouvaient plus assurer du fait de la loi NOTRE, notamment sur le sanitaire et l'installation, soit près de 2,8 M€ par an, sans recette nouvelle transférée de leur part.

Le plan régional pour notre agriculture, Notre agriculture demain, que vous allez lire a été rédigé après une large concertation. Je remercie les organisations professionnelles agricoles qui ont largement participé à ces discussions, qui nous permettent de définir une stratégie pour l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté. En ce sens, je crois pouvoir dire que ce document est le reflet de la stratégie du conseil régional, et qu'il exprime la vision partagée de l'avenir de l'agriculture dans notre région.

La perspective qui s'en dégage, et que nous défendrons, est celle d'une agriculture familiale, solidaire et coopérative, rémunératrice pour chacun, une agriculture en lien avec les enjeux qui traversent notre société sur la qualité de l'alimentation, sur la protection de l'environnement, une agriculture inscrite dans une ruralité vivante. C'est un élément essentiel de la stratégie

que la Région met en œuvre pour défendre nos territoires ruraux, avec le financement des maisons de santé, du très haut débit dans les campagnes, avec la priorité que nous accordons aux territoires ruraux dans notre politique d'aménagement du territoire.

Nous ne sommes qu'au début d'un vaste changement. La Région y contribuera, pour sa part et avec ses compétences et ses moyens, autour de ces priorités :

- créer et partager la valeur ajoutée,
- former aux métiers de l'agriculture pour assurer le renouvellement des générations
- développer les circuits courts et le bio en s'appuyant notamment sur les 15 millions de repas servis chaque année dans les cantines scolaires de nos lycées. Je souhaite qu'au terme du mandat, 50 % des produits, dans les assiettes des lycées, soient produits localement et que 20 % des produits soient bio. Nous menons cette démarche en parfaite entente avec les rectorats, qui partagent avec nous la conviction que les produits locaux et les produits bio, des produits authentiques, des produits qui ont du goût, sont bons pour nos enfants.

Manger local, c'est facile, ça ne coûte pas plus cher et cela permet de soutenir nos agriculteurs.

L'adaptation des systèmes d'exploitation et la coopération entre les acteurs sont des conditions indispensables à la vision que nous portons. Nous continuerons d'être aux côtés des agriculteurs pour les aider à affronter les défis qu'ils rencontrent.

J'ai dès le début de ce mandat affirmé que l'agriculture est une grande cause régionale et je souhaite ardemment que nous construisions notre agriculture de demain ensemble et dès aujourd'hui.

Marie-Guite Dufay
PRÉSIDENTE DE LA RÉCION BOURCOGNE-FRANCHE-COMTÉ





L'ACRICULTURE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- L'agriculture occupe près de
 50 % de la superficie régionale
- Plus de 27 000 exploitations, pour 4,3% des emplois régionaux.
- Valeur totale des productions de la branche agricole :
 5,8 milliards d'euros/an.
- Industries agroalimentaires :
 elles emploient près de 18 000
 personnes, soit 10 % des salariés
 de l'industrie régionale, et dégagent un chiffre
 d'affaire de 6,8 milliards d'euros/an.
- **5 productions majoritaires** (85% des exploitations) : grandes cultures, bovins viande, production laitière bovine, viticulture et polyculture élevage.
- 14 AOP/AOC et 5 ICP hors vin.

 Secteur viticole: 100 AOC en Bourgogne et
 7 en Franche-Comté, auxquels s'ajoutent 6 IGP.
- 125 000 ha en 2016 d'agriculture biologique, soit 5,1 % de la SAU régionale. Les surfaces en bio ont quasiment doublé entre 2013 et 2016 (+ 45 %).
- L'agriculture est un vecteur d'emplois non délocalisables et d'emplois induits dans les filières.
- L'appui à la création de valeur ajoutée, l'amélioration constante des conditions de travail et de vie, le développement de l'emploi et l'attractivité des métiers, la transmission-installation sont des éléments essentiels.
- Compte tenu de la diversité des structures et systèmes d'exploitation, des filières, plusieurs stratégies économiques sont à l'œuvre : exportation et internationalisation des entreprises et des filières, alimentation de proximité, diversification, segmentation qualité. Les réponses seront variées selon les logiques économiques mais le point commun est toujours de créer de la valeur ajoutée, de la partager entre l'aval et de la conserver sur le territoire.

5 DÉFIS à RELEVER

I^{ER} DÉFI : ADAPTATION

Développer des systèmes d'exploitation efficients et capables de s'adapter aux mutations et à la récurrence accrue des aléas.

- Accompagner l'évolution des exploitations et rechercher la triple performance économique, sociale et environnementale.
- Améliorer le pilotage économique des exploitations et soutenir les efforts de maîtrise des coûts et des charges - Accompagner les agriculteurs en difficulté.
- Se réapproprier l'agronomie et prévenir et anticiper les aléas - Faire de la transition énergétique une opportunité (méthanisation, solaire, etc.).

2º DÉFI: MARCHÉS

Valoriser les avantages comparatifs de l'agriculture régionale pour créer et améliorer le partage de la valeur ajoutée.

- Développer les stratégies de filière et renforcer leurs liens avec les industries agro-alimentaires régionales - Soutenir les outils de transformation régionaux en lien avec les filières.
- Soutenir l'émergence et la promotion des démarches de qualité (appellations, indications géographiques protégées, label, agriculture biologique, etc.).
- Diversifier les approches économiques individuelles et développer la segmentation des marchés pour mieux répondre à l'évolution et la diversité de la demande.

3º DÉFI: HOMMES ET FEMMES

Valoriser les métiers agricoles et investir dans les ressources humaines pour pérenniser les exploitations.

- Communiquer sur les métiers de l'agriculture et les valoriser - Favoriser la mobilité interprofessionnelle - Permettre une installation progressive en agriculture, ouverte à tous les publics.
- Impliquer les filières dans la politique de renouvellement des exploitations - Renforcer la professionnalisation des candidats - Anticiper les cessions et favoriser la transmission des exploitations.
- Favoriser le salariat et les approches collectives en matière d'emploi.

4º DÉFI: SOCIÉTÉ

Relier l'agriculture aux enjeux de la société, aux territoires, aux ressources naturelles avec des modes de production, des produits et une communication adaptés.

- Développer l'alimentation de proximité, notamment dans la restauration collective Valoriser les productions agricoles des territoires.
- Limiter les impacts de l'activité agricole et s'adapter au changement climatique – Augmenter les surfaces en agriculture biologique (AB).
- Renforcer la compréhension mutuelle des attentes entre les producteurs et consommateurs
 Valoriser les productions agricoles non alimentaires.

5º DÉFI: COOPÉRATION

Coopérer à tous les niveaux (observation, innovation, gouvernance...) pour renforcer la dimension collective de l'agriculture régionale.

- Développer une gouvernance collective de l'agriculture à toutes les échelles Optimiser les outils d'observation collectifs et prospectifs - Renforcer la structuration des filières et contractualiser avec elles.
- Promouvoir les approches collectives au niveau des exploitations (CUMA, GEDA, GIEE, etc.) en particulier en matière de mécanisation.
- Améliorer l'articulation de la recherche développement et de l'expérimentation -Renforcer l'autonomie alimentaire régionale, notamment au niveau des protéines végétales.

UNE MINE D'ANALYSES ET DE PROPOSITIONS



4 FILIÈRES AUDITÉES

- Filière grande culture
- Filière porcine

- Filière viande bovine
- Filière lait conventionnel

15 FICHES

- Filière prairies, fourrages
- Filière viticulture
- Filière moutarde
- Filière maraichère
- Filière petits fruits
- Filière truffes
- Filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)
- Filière horticulture (dont Sapin du Morvan)
- Filière avicole & cunicole
- Filière caprine, fromages fermiers
- Filière équine
- Filière ovine
- Filière aquacole
- Filière apicole
- Filière hélicicole

5 APPROCHES TRANSVERSALES

- Agriculture bio
- Alimentation de proximité
- Innovation

- Sanitaire
- Transmission/installation

Retrouvez ces fiches sur www.bourgognefranchecomte.fr

DES MOYENS ADAPTÉS

La Région a fait de l'agriculture une grande cause régionale. Le budget consacré à l'agriculture a augmenté de 50% en passant de 10 à 15 M€. Avec les contreparties apportées au FEADER, les budgets environnement, énergie, agroalimentaire, lycées agricoles et formation, la région finance environ 40 M€ au bénéfice de l'économie agricole.



Les moyens d'action, discutés avec les professionnels et les partenaires :

- **Un budget en augmentation** exceptionnelle de 5 M€ (par rapport au budget 2017) dont 2,8 M€ pour la reprise des financements départementaux (groupement de défense sanitaire, installation...)
- Des mesures pour traiter l'urgence : 900 000 € ont été votés en 2016-2017 pour le dispositif « année blanche » (prise en charge des intérêts), 200 audits d'exploitation ont déjà été réalisés. Le dispositif « audits d'exploitation » reste largement ouvert.
- L'action structurelle : un nouveau budget de 400 000 euros sera consacré aux suites des audits de filière en crise, en plus des budgets habituellement consacrés aux filières.
- **Circuits courts :** engagement qu'il y ait 50 % de produits locaux et 20 % de produits bio dans les 15 millions de repas servis dans les cantines des lycées. Travail en lien avec les autres collectivités. Réunion d'une « task force » d'industriels pour réfléchir à l'augmentation des flux en circuits de proximité.
- Campagne de communication « Notre agriculture par cœur » suivie d'une série de vidéos qui donnent à voir une autre facette de ce process. Et des moyens renforcés pour le Salon international de l'agriculture à Paris.
- Une politique qui touche **toute la ruralité** (transports, santé, aménagement du territoire...). Sans une ruralité active et vivante, il n'y a pas d'agriculture possible.

Une grande cause régionale

Le 13 octobre 2017, le plan régional de développement agricole #NotreAgricultureDemain a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil régional qui a ainsi manifesté son soutien aux agriculteurs de notre région.

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

4, square Castan CS 51 857 25 031 Besançon

0 970 289 000 www.bourgognefranchecomte.fr